

Le 8 juin 2023, MARGUERITTES

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu :

- LE MERCREDI 14 JUIN 2023 A 18 h 30,
- à la Mairie, dans la salle ordinaire de ses délibérations (salle Claude Erignac) – rue Gustave de Chanaleilles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Rémi NICOLAS,



Maire de MARGUERITTES

ORDRE DU JOUR :

0. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 29 mars 2023 ;
1. Compte de gestion 2022 ;
2. Compte administratif 2022 ;
3. Affectation des résultats 2022 ;
4. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 ;
5. Adoption de la durée des amortissements en M57 ;
6. Subventions aux associations ;
7. Subvention à l'association Union Nationale des Combattants de Marguerittes ;
8. Subvention à l'association Amicales Rencontres ;
9. Subvention à l'association Le Marathon de la Prématurité ;
10. Subvention à l'association La Souleiado de Margarido ;
11. Subvention à l'association Club Taurin La Bouvina ;
12. Subvention à l'association CSM Handball ;
13. Subvention à l'association Entente Sportive Marguerittoise ;
14. Subvention à l'association Futsal ;

15. Subvention à l'association Tennis Club Marguerittois ;
16. Subvention à l'association des Sports Equestres de Marguerittes ;
17. Subvention à l'association Club d'Histoire et d'Archéologie de Marguerittes ;
18. Subvention à l'association de gymnastique volontaire Claire Cour ;
19. Subvention à l'association Office Municipal de la Culture ;
20. Subvention à l'association Daisy Country ;
21. Subvention à l'association Office Municipal des Fêtes ;
22. Subvention à l'association Office Municipal de l'Environnement, du Patrimoine et du Tourisme ;
23. Subvention à l'association La Diane Marguerittoise ;
24. Subvention à l'association Cultivons la Marguerite ;
25. Subvention à l'association Les Amis de l'Olivier ;
26. Modification du tableau des emplois dans le cadre des avancements de grades ;
27. Modification du tableau des emplois – modification d'emploi et création d'emploi ;
28. Fusion des délibérations relatives aux régimes indemnitaires ;
29. Convention de mise à disposition de personnel technique entre la commune et le syndicat pour la gestion et l'entretien des bâtiments de la brigade de gendarmerie territoriale de Marguerittes ;
30. Convention de mandat SPL AGATE – étude de faisabilité pour la réhabilitation et la sécurisation de l'Hôtel de Ville ;
31. Troisième tranche de travaux d'extension du dispositif de vidéoprotection ;
32. Renouvellement de la convention cadre ESCAL / Ville de Marguerittes pour 2023 ;
33. Inhumation de personnes dépourvues de ressources suffisantes – prise en charge ;
34. Augmentation du taux de l'indemnité nourriture des assistantes maternelles ;
35. Centre petite enfance "Françoise Dolto" – demande de subvention CAF pour la formation du personnel dans le cadre de la modernisation numérique ;
36. Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage – étude de faisabilité pour l'extension de la crèche ;
37. Projet éducatif territorial – renouvellement de la convention ;
38. Subventions aux coopératives des écoles de la commune ;
39. ZAC Mézeirac – rapport spécial sur les conditions d'exercice des prérogatives de puissance publique au titre de l'année 2022 ;
40. Redevance d'occupation du domaine public pour les opérateurs de télécommunications électroniques ;
41. Régularisation de la cession des parcelles communales au profit du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gard ;
42. Acquisition de parcelles dans le cadre de la réalisation d'un parc photovoltaïque ;
43. Appel à manifestation d'intérêt pour la location de toitures de bâtiments communaux destinées à recevoir des équipements d'énergie photovoltaïque ;
44. Convention pour la valorisation des CEE avec Territoire d'Energie du Gard ;
45. Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage – étude de faisabilité pour la création d'un nouveau cimetière ;
46. Mise à jour des baux de chasse entre la commune et la société de chasse "Diane Marguerittoise" ;

47. Sollicitation des financeurs pour la désimperméabilisation des cours d'école Genestet, de Marcieu et Peyrouse ;
48. Partenariat pour la mise à disposition de salle et de moyens dans le cadre du Nîmes Métropole Jazz Festival ;
49. Partenariat pour l'organisation, la programmation et la mise en œuvre des traditions taurines pour 2023 ;
50. Concession pour la création d'un complexe padel – beach-volley ;
51. Convention de mandat – études, suivi et accompagnement des démarches d'aménagement des équipements sportifs et de loisirs sur la plaine de Praden ;
52. Relevé des décisions (délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L2122-22 du code général des collectivités territoriales).

► Les rapports de présentation correspondants sont joints à cette présente convocation.

Composition du Conseil municipal

Maire : M. Rémi NICOLAS.

Adjoints au Maire : Mme Patricia POUBLANC – M. Frédéric COURRENT - Mme Frédérique CONDET – M. Jean-Pierre CATHEBRAS – Mme Diane ARRIAGADA – M. Bernard CHANTRIER – Mme Audrey RANC et M. Denis CANTIER.

Conseillers municipaux délégués : Mme Martine REARD – Mme Joëlle HUYNH – Mme Liliane GUIRAUD – Mme Florence LIMONES – M. Eric PEREDES – M. Eric MARC – Mme Sophie GOMES – Mme Laïla ACHKAR – Mme Laure DELAMON – M. Renaud LEROI - M. Yohan MESSABIER – Mme Karine PACHAIRE - M. Georges VIERNE et Mme Corinne CONSTANTY.

Conseillers municipaux : M. Denis BRUYERE – M. Stéphane GUILLEMIN – Mme Julie DELVAL – Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA – M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.